

Paris, le 29 mai 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

**MICHEL DELPUECH, PRÉFET DE POLICE, A DONNÉ
LE NOM DE MAURICE GRIMAUD
À UNE SALLE DE RÉUNION DE LA PRÉFECTURE DE POLICE**

Ce 29 mai, **Michel DELPUECH**, préfet de Police, a donné le nom de **Maurice Grimaud**, préfet de Police en 1968, à une salle de réunion de la préfecture de Police, en présence de la famille de Maurice Grimaud.

Dans le contexte sans précédent de Mai 1968, Maurice Grimaud, préfet de Police, a su prendre l'exacte mesure de la contestation inédite qui s'exprimait dans les rues de Paris.

Doté d'une grande culture, humaniste profond, fin analyste, Maurice Grimaud a su être aussi un homme de terrain.

Par une présence constante aux côtés de policiers confrontés à une rare violence, il a préservé l'essentiel de l'ordre public, en évitant des drames humains.

Les termes de sa circulaire du 29 mai 1968, à tous égards exemplaires, traduisent au plus haut point les valeurs de la République qui inspirent chaque jour l'action de la préfecture de Police.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité



Inauguration de la salle Maurice GRIMAUD

Allocution de M. Michel DELPUECH

Préfet de Police

Seul le prononcé fait foi

29 mai 2018

Chère Madame, cher Monsieur,

Mesdames, Messieurs les Directeurs, notamment le Directeur de la police générale, puisque nous sommes en ses murs,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de saluer spécialement, et de remercier tout particulièrement Madame Marianne VIORT et Monsieur Pierre-Yves GRIMAUD, fille et fils de Maurice GRIMAUD.

Votre présence nous honore et nous oblige, et je veux vous dire, avec humilité, l'immense honneur que je ressens en m'exprimant devant vous pour attribuer le nom de Maurice GRIMAUD à cette salle aménagée au cœur historique de la Préfecture de police, l'île de la Cité.

Et c'est en songeant à l'immense exemple qu'il nous donne que j'ai souhaité que cet évènement se déroule en ce 29 mai, cinquante ans jour pour jour après sa fameuse lettre aux policiers parisiens.

Évoquer en quelques mots la personnalité, la carrière et l'action de Maurice GRIMAUD est un exercice forcément réducteur.

Attaché à la résidence générale de France au Maroc de 1936 à 1943, fonctionnaire au commissariat à l'Intérieur à Alger auprès du Gouvernement De Gaulle – Giraud (1943 - 1944) il rejoint ensuite l'administration générale des troupes françaises à Baden-Baden puis l'organisation internationale des réfugiés à Genève.

Conseiller de François Mitterrand, Ministre de l'Intérieur en 1954, il entame ensuite une carrière préfectorale (préfet des Landes, de la Savoie, puis de la Loire). En 1963 il devient directeur général de la Sûreté Nationale avant d'occuper, de décembre 1966 à avril 1971 les fonctions de Préfet de police. Mais son action ne s'arrête

pas là et il œuvre aux côtés de Gaston Defferre, Ministre d'État de 1981 à 1986, et sera enfin délégué général du médiateur (1986 – 1992).

Ce parcours est évidemment dominé, et c'est pourquoi nous sommes ici, par Maurice GRIMAUD Préfet de police, tant son action en mai 1968 a marqué l'histoire parisienne et nationale, tant son nom reste attaché à ces événements au cours desquels s'exprimeront ses immenses qualités.

Qualités d'un homme de grande culture et de grande finesse d'abord. Lecteur enthousiaste de Gide, de Proust, de Giraudoux, de Valéry il avait été aussi l'ami de Roger Martin du Gard. Il aurait aimé intégrer la rue d'Ulm. Et ce n'est pas un hasard si s'est exprimée en 1968, avec Georges Pompidou, Premier Ministre, grand lettré et Normalien, une proximité qui a beaucoup compté dans la gestion des événements.

Sentant les pouls de la société, Maurice Grimaud avait compris que la rue parisienne révélait bien plus qu'une

agitation étudiante. Il avait perçu qu'un mouvement de fond parcourait le monde, depuis les campus de San Francisco jusqu'aux universités de plusieurs capitales européennes. L'époque de rupture, artistique, musicale, sociétale, laissait percevoir un basculement d'ampleur, et l'aube de temps nouveaux dont nous sommes les héritiers. Alors bien sûr maintien de l'ordre républicain, mais en comprenant ce qu'exprimait dans la rue la jeunesse de l'après-guerre. Maurice GRIMAUD, de surcroît, avait été le témoin des affrontements violents du 6 février 1934, et il savait que tout devait être fait pour éviter ces extrêmes.

Fort de son expérience et de cette sagesse, Maurice GRIMAUD a su être aussi un homme de terrain, pragmatique, proche des réalités, à l'écoute des hommes qu'il dirigeait.

« Tout ce que fait la police parisienne me concerne et je ne me séparerai pas d'elle dans les responsabilités », écrit-il.

Non sans humour, il a au demeurant révélé qu'il parcourait Paris, seul, sans chauffeur et sans garde du corps, au volant d'une discrète Renault 4, grâce à laquelle il pouvait rejoindre selon sa propre expression « le bivouac » nocturne des gardiens de la paix pour parler directement avec eux, ressentir leurs émotions, leurs craintes et celles de leur famille. Car, dans quelques banlieues parisiennes où résidaient les policiers et leurs proches, l'ostracisme à l'égard de leurs femmes et de leurs enfants se manifestait quelquefois.

Et il n'a jamais manqué d'être aux côtés des fonctionnaires victimes de la violence, à l'instar du commandant Journiac dont le crane avait été fendu par un jet de pavé et qui en décédera un an plus tard.

Homme de culture et de finesse, homme de sagesse et de terrain, Maurice GRIMAUD a incarné l'archétype du grand serviteur de l'État, porté par les valeurs de la République, pétri d'humanité.

C'est ce que disent les choix qui furent les siens, et c'est ce qu'expriment les termes de sa lettre du 29 mai 1968.

La comparaison des archives de la préfecture de police avec celles, plus personnelles, déposées à l'institut d'études politiques de Paris révèle qu'il y eut au moins quatre versions préalables de cette lettre adressée à la police parisienne.

Cela démontre qu'il en a pesé chaque mot et que la célèbre phrase « frapper un manifestant à terre c'est se frapper soi-même... » traduit fidèlement sa personnalité, l'élévation de sa pensée, et ses conceptions éminemment républicaines.

Cette lettre demeure une référence. Et, malgré le demi-siècle écoulé, elle est d'une formidable modernité.

Parce qu'elle a le monopole de la force légitime, la police, comme toutes les forces de l'ordre, doit être irréprochable. Les manquements ne peuvent être tolérés, ils doivent être sanctionnés.

Mais la police est régulièrement agressée et elle est trop souvent injustement mise en cause. Il est du devoir des autorités de l'État – préfet, ministre, juge – de la défendre et de la protéger.

C'est dans le respect de cette double exigence que se forge l'image de la police et son respect par nos concitoyens. Les événements nous le montrent chaque jour. Et la lettre de Maurice GRIMAUD ne nous dit pas autre chose.

C'est pourquoi le préfet de police Maurice GRIMAUD demeure pour nous tous – et d'abord pour son humble successeur – une référence aussi vivante qu'exigeante.

Promettons donc d'être fidèle à l'exemple qu'il a donné. Au-delà du nom de cette salle c'est le plus bel hommage que la préfecture de police lui rendra dans la durée.

Vive la Préfecture de police !

Vive la République